

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

Nous vous souhaitons, Monsieur le Recteur, la bienvenue dans l'académie d'Aix-Marseille et nous formulons des voeux de réussite pour l'éducation et pour les jeunes que nous scolarisons.

Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux élus et aux nouveaux membres du CTA pour cette nouvelle mandature. Les personnels nous ont élu au suffrage universel et nous espérons être dignes de la confiance qu'ils nous ont témoignée. Nous avons conscience des responsabilités que cela crée, particulièrement dans le moment grave que traverse notre Nation. Certes, l'Ecole ne peut pas tout.

Mais les professeurs connaissent les lois de la République et ils les rappellent quand cela est nécessaire. L'antisémitisme et le racisme, l'apologie du terrorisme ou des crimes contre l'humanité, l'appel à la haine n'ont pas droit de cité, ni à l'école ni ailleurs. Ils sont effondrés de voir qu'un lycéen peut être assassiné à la sortie d'un lycée ZEP de Marseille après une banale altercation.

Certains s'offusquent que nos jeunes ne réagissent pas spontanément de façon conforme aux attentes que nous avons à leur égard. Adopter une attitude digne et respectueuse des autres, se comporter en citoyen de la République, ce ne sont pas là compétences innées. C'est par l'éducation qu'ils reçoivent que nos jeunes acquerront ces compétences. Les valeurs de la République ne s'imposent pas, elles se transmettent avec les moyens de la laïcité, c'est-à-dire par l'apprentissage du débat argumenté et raisonné, par l'expérience effective du libre arbitre et de la liberté de conscience, appliquée à tous les domaines de la vie sociale, politique et spirituelle. Et cela nécessite du temps.

Aussi, nous devons vous le dire, Monsieur le recteur, les personnels ont été surpris d'entendre notre Ministre évoquer devant le Parlement ces "*questions insupportables que nous poseraient les élèves*" : il n'y a pas de question insupportable venant d'un élève pour un professeur dans un Etat laïque. Si tant est qu'on lui donne les moyens de faire son travail de pédagogue et d'amener l'élève, les élèves à construire leurs propres réponses républicaines.

Notre ministre a également prétendu que "*l'école n'était pas à la hauteur dans la transmission des valeurs de la République*". Les personnels, eux, en tout cas, n'ont pas failli, et ils donnent de leur personne pour que l'Ecole de la République soit présente sur tout le territoire.

Ils ne se sont pas sentis très soutenus au cours de la dernière décennie.

Leurs conditions de travail se sont dégradées au gré des suppressions de poste ou de la baisse des taux d'encadrement, baisse qui devrait se poursuivre à la rentrée 2015 si l'on en croit les documents préparatoires de ce CTA que vous avez bien voulu mettre à notre disposition. Nous prenons acte de la relance de l'éducation prioritaire, mais nous regrettons à nouveau que les contingents n'aient pas permis de prendre en compte les situations de réseaux ou d'écoles orphelines que nous avons évoquées au GT de novembre ou lors des mobilisations de décembre. Pourquoi Aix-Marseille n'a-t-elle pas bénéficié d'un élargissement du contingent lors du CTM de décembre comme d'autres académies? Nous continuons à revendiquer cette extension aujourd'hui avec les personnels, les

familles et les élus rassemblés devant les grilles du Rectorat en ce moment-même. Nous demandons qu'ils soient d'ailleurs reçus en audience.

Le pouvoir d'achat des personnels n'a cessé de se détériorer au gré des blocages de la valeur du point d'indice et en l'absence de mesures catégorielles consistantes. Dans la fonction publique, nous ne sommes pas tous égaux face aux primes ! Ainsi, le décret indemnitaire actuellement discuté au Ministère ne permet pas de revaloriser notre travail, le taux de l'IMP n'étant même pas égal à celui de l'heure supplémentaire des agrégés. J'évoquerai également la déqualification des emplois de gestionnaires dont vous informez le CTA aujourd'hui.

Le rôle social des professeurs est enfin contesté et leur déclassement n'est pas enrayé depuis 2012. Les signes en sont nombreux, sans être exhaustifs, et en restant sur des éléments qui dépendent de notre Institution, je voudrais prendre pour exemple les conditions insatisfaisantes dans lesquelles sont aujourd'hui organisées la consultation sur le programme d'Education Morale et Civique, ou la réforme de la série hôtelière. Nous serons particulièrement attentifs cette année encore à la façon dont seront conduites les concertations sur la préparation de rentrée dans les Conseils d'Administration. Les conseils pédagogiques et les conseils inter-degré devront être composés effectivement sur proposition des équipes.

Nos étudiants ne veulent pas devenir professeurs dans ces conditions matérielles et morales, et ce n'est pas le moindre des défis posés à notre République. Nos stagiaires sont effarés de la morgue de l'ESPE à leur égard. Nos collègues peuvent être, parfois, épuisés et désabusés. Il peut arriver qu'ils s'indignent de certaines décisions de leurs supérieurs hiérarchiques.

Pourtant, les personnels que nous représentons devant vous restent mobilisés pour contribuer à bâtir une France une et indivisible, laïque, démocratique et sociale. Ils aspirent à l'égalité de tous les élèves sans distinction d'origine, de race ou de religion, dans le respect de toutes les croyances. Ils oeuvrent pour favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités professionnelles et sociales.

monsieur le Recteur, ils ont besoin d'être confortés dans ce rôle.